



Marche nordique Et Gym Urbaine

Saison septembre 2026 - juillet 2027

Nom :Date de naissance :/...../.....

Prénom :Age :

Adresse :

Code postal :Ville :

Téléphone :

Mail :

Lundi 9h-10h30 (1h30) Marche Nordique Soliers, Ifs, Cormelles Le Royal (Intensité faible à moyenne)	Jeudi 9h-10h (1h) Gym Urbaine Soliers, Ifs, Cormelles Le Royal (Intensité faible à moyenne)	Samedi 10-12h (2h) Marche nordique Caen La Mer (Intensité moyenne à intense)
--	--	---

Cours individuel pour débutant ou perfectionnement le samedi 9h sur rendez-vous uniquement

Tarifs :

1 séance :	8€	☐
5 séances :	40€	☐
10 séances :	70€	☐
Cours individuel et coaching :	10€	☐

-J'autorise Oritahiti Fitness Caen a utilisé des photos ou vidéos où je peux figurer, notamment sur le site internet ou réseaux sociaux, en cas de refus cocher la case suivante : NON : ☐

-Je déclare avoir pris connaissance des conditions générales de ventes et les accepter : OUI ☐

Date et signature :

CONDITIONS GENERALES DE VENTE :

Entre le prestataire : Titaina BAILLEUX, coach sportive, diplômée d'état, 12 rue des Canadiens 14540 SOLIERS, auto-entrepreneur, SIRET 888 174 497 00014

Et le client : personne physique consommateur et majeur, qui conclut un contrat avec le prestataire précédemment dénommé.

Objet du contrat :

Le prestataire fournit un service d'encadrement et d'accompagnement dans le cadre d'activités physiques et sportives telles que la marche nordique et la gym urbaine. Le contrat définit les obligations et modalités de mise en place de la prestation et les devoirs du client.

Art1 Caractéristiques du contrat :

Durée : Le service se traduit par la proposition d'un planning de cours allant de septembre de l'année N à juillet de l'année N+1. Ce planning n'est cependant pas contractuel et peut-être amené à évoluer si le coach le juge nécessaire.

Lieux et horaires : Les séances se passent en extérieur, sous forme de cours encadrés et coachés. La durée de la séance varie en fonction de la thématique choisie. Les lieux de pratique sont variés et changent en fonction des jours et des saisons.

Le prestataire s'engage à en informer son client par le biais des moyens de communication mis en place sur la feuille d'inscription mais également sur sa page professionnelle des réseaux sociaux (Facebook et Instagram) .

Le client s'engage de son côté à prévenir le coach en cas d'absence et à se tenir informé du planning.

Matériel : Le client est tenu d'avoir son propre matériel avec lui (le coach peut sur demande fournir des bâtons pour les séances débutants et le coaching)

Art2 Conditions d'inscriptions

-Le cours individuel pour débutant (1h) est fait pour s'initier, découvrir, apprendre les bases de la marche nordique. Ce cours est pour les novices, n'ayant aucune expérience de la pratique. Le but étant ensuite de rejoindre les cours du lundi ou samedi

Le client réserve sa séance directement auprès du coach au minimum 24h avant. Il est tenu de prévenir de sa présence. Si le coach n'est pas informé par le client, et que le lieu de rendez-vous à changer ou que le cours est annulé le client ne peut prétendre à un quelconque dédommagement.

Art3 Modalités de règlement :

Chaque séance est proposée au tarif de 8€, sauf le cours « débutant et coaching » qui est à 10€

Plusieurs carnets de séances et un abonnement illimité sont proposés et donnent accès à tous les cours sans restriction durant toute la période définie à l'art1 :

-carnet de 5 séances à 40€

-carnet de 10 séances à 70€

Le règlement se fait avant chaque début de cours pour la séance à la carte (espèce ou chèque).

Pour les carnets de 5 et 10 séances, le règlement s'effectue en amont par chèque ou espèce ou virement. Un émargement à chaque séance viendra valider le nombre de séance restante.

Art4 Annulation et remboursement

En cas de force majeure ou lorsque la sécurité du client ne peut être garantie (météo pour vents violents, verglas...) le coach se réserve le droit exceptionnel d'annuler une séance sans que cela ne puisse donner lieu à aucun remboursement, le client ayant possibilité de récupérer une séance sur n'importe quel cours.

Art5 Résiliation

Le client peut à tout moment résilier son abonnement. Toutes les séances faites sont comptées sur la base de 8€ et un prorata est alors calculé pour le remboursement. Exemple : carnet de 10 séances, le client rompt le contrat au bout de 5 séances, il sera remboursé de la façon suivante : 70€- (5*8) = 30€

Le prestataire s'engage à rembourser le client dans les 15 jours en espèce ou virement bancaire.

Art6 Assurance

Le prestataire a souscrit une assurance de responsabilité civile pour garantir les conséquences pécuniaires de la responsabilité civile qu'il peut encourir en raison de dommages corporels, matériels ou immatériels consécutifs confondus causés dans l'exercice de l'activité d'encadrement sportif, dont la marche nordique. Il revient au participant de souscrire une assurance personnelle de responsabilité civile et de dommages corporels.

Art7 Droit à l'image

Sauf contre-indication particulière signalée lors de l'inscription, le client accepte à titre gracieux que les enregistrements et photographies réalisées dans le cadre de l'activité sportive soient exploités sur le site professionnel « Ori Tahiti-fitness- Caen » ainsi que sur les pages professionnelles des réseaux sociaux (Facebook et Instagram) ou sur tout autre média (presse, support de communication).

Fait à.....le.....

Signature :